

**LE JOURNALISME  
SOUS L'EMPRISE  
DU NUMÉRIQUE**

**JOURNÉE MONDIALE  
DE LA LIBERTÉ DE LA  
PRESSE 2022**

**3 MAI**

**#JournéeDeLaLibertéDeLaPresse**

## INTRODUCTION

Du 2 au 5 mai 2022, l'UNESCO, en collaboration avec le gouvernement de l'Uruguay, accueillera la Conférence mondiale pour la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse (JMLP). La conférence se déroulera sous un format hybride, mais - les conditions le permettant - avec l'ambition d'avoir la plus grande participation possible en présentielle.

Il est temps que la communauté et l'impulsion de la Journée mondiale de la liberté de la presse se réunissent à nouveau, après une année qui a vu le prix Nobel de la paix décerné à deux journalistes, et des défis croissants pour la pratique du journalisme.

La conférence réunira des décideurs politiques, des journalistes, des représentants des médias, des activistes, des responsables de sociétés Internet, des responsables de la cybersécurité, des chercheurs en intelligence artificielle (IA) et des experts juridiques du monde entier pour explorer l'impact de l'ère numérique sur la liberté d'expression et la sécurité des journalistes, la viabilité des médias et la confiance du public.

L'édition de cette année se concentrera sur le thème "Le journalisme en état de siège numérique", afin de mettre en lumière les multiples façons par lesquelles les développements récents en matière de surveillance par des acteurs étatiques et non étatiques, ainsi que la collecte du big data et l'intelligence artificielle (IA), ont un impact sur le journalisme, la liberté d'expression et la vie privée. Seront également mis en exergue les défis associés à la viabilité des médias à l'ère numérique, et les menaces à la confiance du public qui découlent de la surveillance et des attaques de journalistes par voie numérique, ainsi que les conséquences de tout cela sur la confiance du public dans les communications numériques.

Ainsi, la conférence favorisera la mise en œuvre des principes énoncés dans la déclaration de [Windhoek + 30: l'information comme bien commun](#), récemment approuvée par la Conférence générale de l'UNESCO. La conférence mondiale de la Journée mondiale de la liberté de la presse de 2022 produira une autre déclaration, qui sera constituée d'un compte rendu des discussions principales ainsi que des recommandations pour la suite.

## L'EMPRISE DU NUMÉRIQUE

Le dernier document de discussion de l'UNESCO World Trends Report Insights [«Threats that Silence: Trends in the Safety of Journalists»](#) souligne comment la surveillance et le piratage informatique compromettent le journalisme. Ce phénomène a été illustré de manière flagrante par les révélations de journalistes d'investigation et de chercheurs, ce qui a conduit les experts des droits de l'homme des Nations unies à demander un moratoire mondial temporaire sur la vente et le transfert des technologies de surveillance.

La sophistication et l'indétectabilité croissantes des logiciels malveillants et espions, ainsi que leur utilisation de plus en plus fréquente contre les journalistes et les défenseurs des droits de l'homme par des acteurs étatiques et non étatiques, mettent en danger le journalisme libre et indépendant. La surveillance peut exposer les informations recueillies par les journalistes, y compris par les lanceurs d'alerte, et viole le principe de la protection des sources, qui est universellement considéré comme une condition préalable à la liberté des médias et est inscrit dans les résolutions des Nations unies. La surveillance peut également nuire à la sécurité des journalistes en divulguant des informations privées sensibles qui pourraient être utilisées pour un harcèlement judiciaire arbitraire ou une attaque.

La Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression a présenté en mai 2019 [des conclusions et des préoccupations sur la surveillance et les droits de l'homme](#), notant que « la surveillance des individus - souvent des journalistes, des militants, des figures de l'opposition, des critiques et d'autres personnes exerçant leur droit à la liberté d'expression - s'est avérée conduire à des détentions arbitraires, parfois à la torture et éventuellement à des exécutions extrajudiciaires ». Entre 2011 et 2021, le [Comité pour la protection des journalistes](#) (CPJ) a enregistré des dizaines d'incidents de journalistes ciblés par des logiciels espions. Ce constat a été soutenu par le journalisme d'investigation et les organisations de vérification des faits qui ont découvert que des centaines de journalistes avaient été sélectionnés comme cibles.

La surveillance des mouvements des journalistes par l'IA, et le trolling des journalistes alimenté par l'exploration de données et les attaques automatisées, menacent également le libre exercice du journalisme. La réduction des coûts signifie que les opérations de surveillance illégitimes entreprises par des acteurs gouvernementaux ou privés peuvent être

plus larges, disproportionnées, plus invasives et plus durables que jamais, sans que les journalistes ou leurs sources en aient connaissance ou puissent s'en défendre.

Le respect de la vie privée est une condition préalable pour que les journalistes puissent faire leur travail et garantir notre accès à des informations factuelles et fiables. C'est une nécessité pour qu'ils puissent communiquer librement avec leurs sources, recevoir des informations confidentielles, enquêter sur la corruption et garantir leur sécurité et celle de leurs sources.

## **LA TRANSPARENCE COMME BIEN PUBLIC**

La dépendance accrue à l'égard des services numériques signifie que les citoyens partagent souvent sans le savoir des informations et des données privées en échange de services gratuits. Les données des individus laissent derrière elles une "empreinte numérique" qui peut être analysée en temps réel ou a posteriori par des acteurs hostiles et illégitimes. En outre, les données relatives à la vie privée détenues par les sociétés Internet et de cybersurveillance peuvent souvent être obtenues par les autorités sans procédure régulière ni transparence adéquate.

Une pression mondiale croissante encourage une plus grande transparence sur la manière dont les sociétés Internet exploitent les données des citoyens, sur la manière dont elles alimentent les modèles prédictifs et l'intelligence artificielle, et sur la manière dont elles permettent d'amplifier la désinformation et la haine. C'est ce que souligne la déclaration de Windhoek+30, qui appelle les entreprises technologiques à « s'efforcer d'assurer la transparence de leurs systèmes humains et automatisés ».

L'ensemble de principes de l'UNESCO visant à améliorer la transparence des entreprises de plateformes Internet est pertinent à cet égard. Ces principes seront examinés en tant qu'outil supplémentaire pour comprendre quelles données sont collectées et quel impact elles ont sur la sécurité des journalistes et du public en général.

## **VIABILITÉ DES MÉDIAS ET CONFIANCE DU PUBLIC**

Les développements décrits complètent d'autres questions liées au journalisme en état de siège numérique. Une plus grande transparence de la part des sociétés Internet, notamment en ce qui concerne l'utilisation de la "technologie publicitaire", pourrait aider les médias d'information à résoudre les problèmes de viabilité, ainsi qu'à négocier une part des revenus générés par les informations en ligne publiées sur leurs plateformes. Une plus grande transparence et une meilleure protection de la vie privée permettraient également de responsabiliser les sociétés Internet et d'améliorer la compréhension de l'écosystème en ligne par le public. En échange, cela pourrait conduire à une plus grande confiance dans le fait que les communications numériques rendent justice à la mise à disposition de contenus fiables, tels que le journalisme gratuit et professionnel.

## **CONCLUSION**

Les citoyens, les professionnels des médias et les organisations se mobilisent de plus en plus pour réclamer la confidentialité et la propriété des données, et pour garantir la transparence comme solution à la surveillance arbitraire, à l'affaiblissement de la viabilité des médias d'information et au déclin de la confiance du public. La conférence mondiale de la Journée mondiale de la liberté de la presse 2022 est un moment opportun pour faire le point sur ces tendances et sur ce qui peut être fait pour y remédier.

**Vos commentaires et suggestions sont les bienvenus,  
veuillez écrire à [wpfd@unesco.org](mailto:wpfd@unesco.org)**